

Wiltz, le 04 septembre 2025

AVIS

Conformément à l'article 13.8 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public par affichage à la maison communale que la déclaration suivante a été présentée au Ministère de l'Environnement du Climat et de la Biodiversité (Administration de l'Environnement), en date du 03 septembre 2025:

Etablissement/Requérant : Daniel ROSSLER

Objet : cessation d'activités d'une installation biogaz
(1/15/0431)

Emplacement : section EB de Knaphoscheid

La Bourgmestre,



La Secrétaire,



Commune de Wiltz

Administration communale • Service Technique • Marie-Anne Diesel • Grand-Rue 2 • L-9530 Wiltz
BP 60 • L-9501 Wiltz • Tél.: (+352) 95 99 39 259 • E-mail: marie-anne.diesel@wiltz.lu